

Marylise LEBRANCHU
Questeure
Députée du Finistère

Paris, le 23 février 2011

MLB/00819/nrb

Messieurs,

Vous avez bien voulu, au nom de l'association Ban Public, appeler mon attention sur les discriminations subies par les personnes ayant un passé judiciaire.

Vous regrettez notamment la réponse de la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité dans une affaire sur laquelle vous l'aviez saisie, la Halde estimant qu'elle ne relevait pas de sa compétence. Ne connaissant pas ce dossier, vous comprendrez que je ne peux me prononcer sur la décision prise par cette autorité.

Cependant, afin de relayer vos interrogations, j'ai transmis votre courrier à M. Eric MOLINIÉ, Président de la Halde et ne manquerai pas de vous tenir informés de la réponse qui me sera donnée.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Marylise LEBRANCHU

Monsieur Benoit DAVID
Monsieur Milko PARIS
Ban Public
12 villa Laugier
75017 PARIS